

Écoles fleuries : passage du jury



Visite du jardin de l'école./Photo DDM A.-M. B.

Vendredi 2 juin a eu lieu la visite du jury départemental des écoles fleuries en présence de Mme Petit, représentant le maire. L'école de **Roquelaure** participe pour la 1^{re} fois à cette activité pédagogique organisée conjointement par les DDEN (Délégué départemental de l'Éducation nationale) et l'OCCE (Office central de la coopération à l'école).

Toute l'équipe enseignante, Mmes Claverie, Trochet, Escalé, aidées des ATSEM, Mmes Mouledous et Giavarini, ont guidé, toute l'année, les élèves entre semis et plantations. Le personnel de l'ALAE a participé au projet par la réalisation, avec les enfants, du fleurissement de la cour de récréation. La cantinière, Mme Lalubie, et l'employé de mairie, M. Forasté, ont contribué efficacement à la création d'un jardin, à l'arrière de l'école.

Le jury départemental a pu apprécier les panneaux montrant le travail de l'année, les chants et danses des plus petits et des plus grands.

Tous les élèves ont expliqué, avec beaucoup d'enthousiasme, toutes leurs réalisations. Le jury les a félicités. À la suite de cette visite, un diplôme sera remis aux élèves et une aide financière apportée à ce projet.

Le jury.

Il est composé de Chantal Laporterie (DDEN) et Jean-Pierre Guérin (OCCE), accompagnés de Jean-Michel Ledogar, président des DDEN.